ACTUALITE 2023

Cette année est marquée par la décision politique de relancer le débat sur la fin de vie et de réformer sa législation.

Une importante

« Convention citoyenne »

a réuni 184 personnes sur 4 mois, de décembre 2022 à avril 2023.

Un rapport officiel de cette Convention a été remis au gouvernement.

Un projet de loi gouvernemental et des propositions de loi parlementaires feront l'objet d'un prochain travail législatif.

Les principales conclusions du rapport de la Convention :

- *Le cadre actuel d'accompagnement de la fin de vie n'est pas adapté aux différentes situations rencontrées*

- L'accès à l'aide active à mourir doit être ouvert.

- Mais les situations donnant accès à l'aide active à mourir incluent des conditions d'accès restrictives (discernement, âge,condition médicale : incurabilité,souffrances physiques réfractaires) et des mécanismes de contrôle

La répartition des opinions des citoyens de la Convention :

- **23 %** des citoyens se prononcent contre une ouverture de l'aide active à mourir
- **50 %** des citoyens sont en faveur d'une aide active à mourir sous conditions.
- **22 %** des citoyens sont en faveur d'un accès « universel », c'est-à-dire sans que des conditions médicales soient nécessaires.

Conclusion pour Ultime Liberté :

Les positions que nous défendons sont proches de celles des 22 % en faveur d'un accès « universel » à l'aide active à mourir.

Nous chercherons donc lors des débats politiques qui s'annoncent à faire connaître ce point de vue encore minoritaire et à défendre sa reconnaissance dans la loi future.

Nous proposons à des représentants de ce courant de s'exprimer lors de la conférence-débat du 21 octobre 2023 qui suivra notre A.G. Annuelle à Saint-Étienne.

Quelles que soient les modalités d'une nouvelle législation, nous pensons que ce points de vue finira par être accepté par une majorité de nos concitoyens.

En conséquence,
l'association « Ultime Liberté » :

- continue à aider concrètement ses adhérents en France avec les conditions juridiques et matérielles existantes

- cherche à collaborer au niveau international, avec l'ensemble des associations dans le monde qui partagent nos valeurs de libre choix personnel de sa fin de vie et nos objectifs concrets d'aide aux personnes.

ACTUALITE 2023

L'association Ultime Liberté, créée le 23 octobre 2009, compte aujourd'hui plus de 3500 adhérents en France et plus de 30 antennes locales en développement.